







Communiqué de presse

La foncière Terre Adonis obtient un financement à long terme de la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat via le programme « Entrepreneurs du Vivant » de France 2030 pour soutenir l'installation d'agriculteurs en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Paris, le 5 novembre 2025 – Six ans après sa création, la foncière Terre Adonis accélère son développement grâce à un financement de 2 M€ de la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat via le programme « Entrepreneurs du Vivant » de France 2030. La foncière ambitionne d'accompagner une vingtaine d'installations agricoles d'ici 2030 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où le marché foncier est particulièrement tendu.

Accompagner l'installation d'agriculteurs face aux difficultés d'accès au foncier agricole

Face au constat de la faible surface agricole disponible due à l'artificialisation des sols en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et à des prix plus élevés que la moyenne nationale, la foncière régionale Terre Adonis a été créée en 2019 par la Région Sud, la Safer Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Coopération Agricole Sud sous la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Terre Adonis a pour mission de mobiliser des capitaux patients afin d'acquérir des fermes et les mettre à disposition d'agriculteurs, qui disposent ensuite d'un droit de rachat sur le foncier qu'ils cultivent.

Innover avec la mobilisation d'acteurs économiques des filières locales

Après avoir levé 4,5 M€ entre 2019 et 2024, Terre Adonis a réalisé 10 acquisitions, pour un total de 110 hectares tous cultivés en agroécologie, concernant en totalité des installations ou confortations d'installation de nouveaux agriculteurs. La foncière privilégie des porteurs de projets engagés dans des projets d'agriculture durable, en témoigne le portefeuille actuel dont 100% de la surface agricole utile est labellisée AB (60%) ou HVE (40%).

Le financement supplémentaire de 2 M€ de la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat via France 2030 permettra d'accélérer le développement de Terre Adonis : grâce à cet investissement, la foncière cible d'ici 2030 l'installation d'une vingtaine d'exploitants agricoles dans la région, avec une priorité forte donnée aux installations de jeunes agriculteurs mettant en œuvre des pratiques agroécologiques.

- « Ce financement marque une nouvelle étape pour Terre Adonis et reconnaît la pertinence de notre modèle, fédérer des acteurs économiques variés autour d'un même objectif : faciliter l'accès au foncier agricole et soutenir une agriculture vivante et durable au service des territoires. Ensemble, nous démontrons qu'il est possible de concilier attractivité économique, préservation des terres et installation de nouveaux agriculteurs dans la durée » déclare Patrice Brun, Président de Terre Adonis.
- « Dans une région où le foncier agricole est rare et cher, Terre Adonis apporte une réponse concrète et collective aux défis de l'installation. En soutenant cette foncière dès sa création, la Région Sud donne aux agriculteurs les moyens de s'ancrer durablement sur nos territoires. Avec près de 50 millions d'euros mobilisés chaque année pour l'agriculture régionale, nous poursuivons le même objectif : préserver nos terres, accompagner la relève et défendre une agriculture durable » déclare Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France.

François Wohrer, Directeur de l'Investissement de la Banque des Territoires, ajoute : « Le maintien de filières agricoles locales est essentiel pour la résilience des territoires et la souveraineté alimentaire nationale. Nous sommes heureux de soutenir Terre Adonis qui est une belle illustration des foncières engagées que nous souhaitons accompagner. »

Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, déclare : « Le programme « Entrepreneurs du vivant » de France 2030 a été créé pour répondre aux principales attentes du monde agricole et notamment le soutien au portage foncier agricole, absolument nécessaire dans le cadre du renouvellement des générations. Ce soutien à Terre Adonis va permettre de répondre à l'ambition de l'Etat d'accompagner le changement des pratiques agricoles et de garantir une agriculture plus durable. »

CONTACTS PRESSE

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts : Antoine Pacquier : antoine.pacquier@caissedesdepots.fr - 06 86 42 69 58

Terre Adonis: Camille Gonzalez: camille.gonzalez@safer-paca.com - 06 22 31 89 87

Secrétariat Général Pour l'Investissement (SGPI): presse.sgpi@pm.gouv.fr - 01 48 75 64 58

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : servicedepresse@maregionsud.fr - 04 91 57 51 64

A PROPOS

A propos de Terre Adonis

Terre Adonis : un outil innovant au service des agriculteurs

Outil de financement créé en 2019 par la Safer Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Coopération Agricole Sud et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Terre Adonis a pour objectif de mobiliser autour d'un projet agricole une pluralité d'acteurs, privés et publics, qui ont décidé d'agir ensemble pour favoriser l'installation ou la consolidation d'agriculteurs et garantir ainsi une préservation durable des zones agricoles.

Cette formule innovante s'inscrit dans la dynamique de l'économie sociale et solidaire (Terre Adonis est agréée ESUS) qui place l'humain au cœur du projet, et permet également, à travers une gouvernance élargie caractéristique des SCIC, de créer des liens entre des acteurs du territoire (collectivités, entreprises et agriculteurs) favorisant ainsi l'émergence de projets d'intelligence collective.

www.terre-adonis.com

A propos du programme « Entrepreneurs du Vivant » de France 2030

Le programme « Entrepreneurs du Vivant » de France 2030, opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat, représente 395 M€ d'investissement en fonds propres au service de la transition du secteur agricole français. Il se déploiera jusqu'en 2028 sur trois axes : transmission générationnelle du foncier, attractivité économique du métier d'agriculteur et évolution vers des pratiques agroécologiques. Ses investissements se font de manière intermédiée afin de financer des initiatives de portage de foncier agricole, des entreprises innovantes accompagnant la transition agroécologique et des infrastructures permettant de structurer les filières pour sécuriser les débouchés et faciliter le métier d'agriculteur.

www.banquedesterritoires.fr/entrepreneurs-du-vivant

À propos de France 2030

- Traduit une double ambition: transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant

Interne 2/3

- à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

in 🕝 🔼

Interne 3/3